

Dr. Eike LAUTERBACH

Nürnberg Strasse 22

D-04103 Leipzig



Leipzig, le 02.03.19

Madame Victoria LEE

Haut-Commissariat des

Droits de l'Homme de

l'ONU

OHCHR

Rue des Pâquis 52

CH-1201 Genève

cc: A qui de droit

Les conséquences de la rupture de contact entre Oliver et moi, sa mère

Chère Madame LEE,

Me référant à ma plainte du 24.01.13 auprès du Haut-Commissariat des Droits de l'Homme de l'ONU à cause de l'aliénation brutale d'Olivier de sa mère, c'est par courriel informel du 05.06.14 que j'ai eu la dernière fois de vos nouvelles. Manifestement votre Haut-Commissariat des Droits de l'Homme ne s'engage pas à faire respecter les droits de l'homme.

Ci-dessous, je vous sou mets un rapport sur les conséquences catastrophiques résultant de votre inactivité. Je vous invite de prendre position:

La toute normale folie judiciaire en Allemagne

Un enfant veut rejoindre sa maman, et n'a pas le droit. Ainsi décident des Tribunaux allemands.

On n'observe plus guère des comportements d'empathie chez les collaborateurs des services de la protection de la jeunesse et de l'appareil judiciaire.

Les parents des enfants aliénés vivent dans le mauvais film. Ils perçoivent d'être vécus, comme la mère du petit Oliver (9). Son père, Jan WOHLGEMUTH, qui a tenté d'étrangler la mère brutalement à plusieurs reprises, l'insultant d'être une salope russe, s'était engagé envers les services de la protection de la jeunesse de Leipzig, d'y rester, car l'enfant était encore petit, et sa mère l'allaitait toujours. Il a exploité la situation, et après avoir obtenu du juge Bernd WEIFENBACH, né le 17.06.62 (Tribunal de district de Leipzig) le droit de garde exclusif pour le petit

Oliver, il a déménagé chez ses parents à Münster. Ici à Leipzig, il a été soutenu par une assistante des services de protection de la jeunesse. Il semble que le père était dépassé dans son nouveau rôle acquis de père. Mais la mère, Madame Dr. Eike LAUTERBACH (42, interprète diplômée, demi-russe) continue à lutter, bien qu'elle n'ait plus beaucoup de d'énergie et d'espoir. Le juge Jan-Hendrik **ZEIDLER**, né le 14.05.1980 du Tribunal de district de Münster refuse à la mère incapable de voyager, pendant 2 ans le contact, puisqu'elle ne peut pas faire le voyage à Münster. Il se base sur une fausse expertise de Lars-Uwe GARLEPP. La juge Julia **THÜNTE-WINKELMANN**, née le 29.08.1970 ignore diverses attestations médicales concernant la mère, entre autres celle de la professeure de la clinique universitaire de Leipzig. La doctoresse atteste de son incapacité de voyager. Et la juge méconnaît qu'il est impossible pour la mère lourdement handicapée de se déplacer de Leipzig à Münster (1'400 km aller et retour) pour une heure de contact surveillé. Entre-temps, la mère n'est plus apte à exercer un métier. Elle ne pourrait même pas financer de tels voyages avec les maigres prestations de l'assistance sociale. Oliver veut malgré tout sa mère. Il a déclaré à la juge qu'il désirait parler avec elle encore avant ou pendant Noël 2018. Encore, mère et enfants ont été privés d'un contact direct, puisque la mère est dans l'incapacité de voyager, et il a été décidé qu'il fallait encore arranger des entretiens téléphoniques surveillés (sic!). Ainsi fonctionne l'industrie d'enlèvement des enfants en Allemagne. Chacun veut gagner sa vie avec le malheur. Elle n'a même pas le droit d'obtenir des photos de son enfant. Elle ne réussit pas à ouvrir le cœur durci de la juge Julia **THÜNTE-WINKELMANN** (probablement Allemande de l'Ouest). La mère fait entendre son fort désir de voir son fils. Mais en Allemagne, elle n'est pas entendue. Mère et enfant ne se retrouvent pas, car les juges (Bernd WEIFENBACH, Julia **THÜNTE-WINKELMANN**, Hendrik **ZEIDLER** ...), services de protection de la jeunesse (Mme RECKORDT à Münster, Mme KRAUSE et DIETRICH à Leipzig), curatrices (Mme SCHULTE-EVERSUM, Mme THORWARTH), grands-parents (Wolfgang et Sabine WOHLGEMUTH), le père (Jan WOHLGEMUTH) ... se sont mis à travers, et vivent très bien de leurs gains.

Veillez agréer, Madame, mes sentiments distingués

Dr. Eike LAUTERBACH